



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stages « découverte » pour les élèves de troisième

Question écrite n° 25429

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse au sujet des stages « découverte » pour les élèves de troisième. Le but de ce stage d'observation est de faire découvrir le monde du travail ainsi que les différents métiers de l'entreprise. Les élèves concernés sont généralement des collégiens âgés de 14 à 15 ans qui ont peu d'idées quant au métier qu'ils souhaitent exercer plus tard, ni de la diversité des professions qui existent. Ce stage peut aussi être le moyen de trouver sa voie et de côtoyer un secteur d'activité ou l'élève souhaiterait s'investir plus tard. Toutefois la réglementation qui encadre ces stages paraît souvent peu claire notamment en ce qui concerne les métiers de l'éducation nationale comme le métier d'enseignant. Aussi, elle souhaiterait savoir si certains métiers ou établissements de l'éducation nationale pourraient être concernés par ce stage de troisième.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25429

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11274

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)